



Déclaration liminaire - CTSD du 1^{er} février 2022

Intervention de Joëlle Salarnier pour l'UNSA Éducation

Mme l'Inspectrice d'Académie,

Mme La secrétaire Générale,

Mesdames et messieurs membres du CTSD,

L'Unsa Education espère que la nouvelle année scolaire sera synonyme de sortie de crise et d'un retour à la vie normale.

Alors que les effectifs continuent de croître dans le 2nd degré de plus de 25 000 élèves, le ministère supprime 350 postes, dont 15 dans l'académie de Clermont, tandis que dans le 1^{er} degré la dotation n'évolue pas.

La logique comptable est-elle judicieuse en cette période de crise ? En effet, les conditions d'apprentissage dans les 1^{er} et 2nd degré sont dégradées avec un enseignement décousu pour les élèves, cas contact ou positif, sans oublier le non remplacement des enseignants malades.

C'est dans un tel contexte de crise sanitaire que nous nous rendons compte combien l'école publique est fragile et ne joue plus son rôle dans la lutte contre les inégalités sociales. De plus, les conditions de travail se dégradent : heures supplémentaires pour les enseignants du 2nd degré, emploi du temps surchargé des directeurs où l'administratif prend le pas sur le pédagogique, stress de l'ensemble de la profession, situation anxiogène pour les élèves...

Pour l'Unsa Education, ce budget ne correspond pas aux attentes des professionnels. Les mesures de carte scolaire rajoutent au climat scolaire encore plus d'anxiété.

Les équipes aspirent à plus de sérénité au milieu de toute cette instabilité. Il est regrettable que le ministère n'est pas envisagé un geste « bienveillant » à l'égard de ses agents en gelant toute fermeture.

Mme l'Inspectrice d'Académie,

Mme La secrétaire Générale,

Mesdames et messieurs membres du CTSD

je vous remercie de votre attention.

Unsa Education